



Séance du 14 juin 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le quatorze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Absent : Mr Pernet

Formant la majorité des membres en exercice.
 Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :
 En exercice : 10
 Présents : 8

Date de convocation : 10/06/2024
Date d’affichage : 10/06/2024

Délibération n°20240614_022

Objet : Tarifs gîte 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

		Période	Gîte complet	Adulte	Enfants de – 12 ans	Enfants de – 4 ans
Location à la nuit	Gîte complet	Week-ends de pont	325 €	25 €	12 €	gratuit
		Du 01/10 au 30/04	325 €	25 €	12 €	gratuit
		Noël et 1 ^{er} Janvier	345 €	27 €	13 €	gratuit
		Reste de l’année	294 €	22 €	11 €	gratuit
Location à la semaine	Groupe	Semaine avec pont	1 771 €	-	-	-
		Du 01/10 au 30/04	1 771 €	-	-	-
		Noël et 1 ^{er} Janvier	1 946 €	-	-	-
		Reste de l’année	1 504 €	-	-	-
	Scolaires ou handicapés	1 133 €	-	-	-	
Draps (la paire)			5 €			
Serviettes de toilette			2 €			

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Maurice Deschamps

